



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : MEDECINE D'URGENCE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Chef de service CH/CHR d'accueil

Nom du service : URGENCES (SAU-SAMU-SMUR)

Pôle de rattachement : Situations Aigues et Post-Urgences

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Emmanuel Godat, emmanuel.godat@gmail.com

Composition de l'équipe médicale : 15 ETP

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE

<p>Pôle de rattachement : NEPHROLOGIE REANIMATION URGENCES Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr S. LARIBI, 02 47 47 81 09, s.laribi@chu-tours.fr Composition de l'équipe médicale Nombre de lits UHCD : 18 Nombre de places : 27 Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Etablissement d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'activité et au tour de garde en régulation médicale, SMUR primaire et secondaire, Urgences secteur long (médicale) et court (traumatologie) , Unité d'hospitalisation de courte durée. - Participation au suivi des internes - Organisation des réunions médicales : cas cliniques, CREX, RMM , bibliographie... - Participation au CESU (centre d'enseignement des soins urgents) formation aux gestes urgents, simulation des prises en charges urgentes.
<p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe et gérer une équipe composée d'un interne, infirmière, aide soignante, ambulancier - Sénioriser une garde, échanger avec les équipes participant à la garde - Animer les réunions médicales, staffs, CREX, RMM... - Régulation médicale - Prise en charge des patients graves en préhospitalier et au déchoquage - Pratique de l'échographie d'urgence
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>CH : participation aux gardes du SAMU SMUR et Urgences au CH de Blois. CHU : 2 gardes urgences, 2 gardes régulation, 2 gardes SMUR</p>
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Etablissement d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au CESU - Participation cours IFSI (institut de formation des soins infirmiers) - Participation aux réunions médicales interdisciplinaires, Staffs, CREX, RMM ... - Participer au suivi des internes
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Le service met à disposition de l'assistant tout ce qui est nécessaire à son activité.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Non (sauf demande dérogatoire à examiner)</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Oui</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>/.</p>



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : MEDECINE D'URGENCE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand. La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service des Urgences - SAMU - SMUR - CENTRE 15

Pôle de rattachement : Pôle Urgences - Réanimation - Anesthésie - Bloc opératoire

Chef de service :

Docteur Isabelle MEYER

isabelle.meyer@ch-bourges.fr - 02 48 48 57 87

Composition de l'équipe médicale :

8 praticiens hospitaliers

Projet de reconstruction des URGENCES en cours avec l'appui d'un programmiste/

Fortes évolutions des organisations en lien avec la mission d'audit et d'accompagnement aux urgences en cours (afin de faciliter les procédures d'hospitalisation, l'accès aux avis spécialisés, la prise en charge des personnes

âgées polyopathologiques , la fluidification des filières, le recentrage de l'HTCD sur ses missions propres ...).
A très court terme, réorganisation architecturale des urgences pour améliorer le confort du patient mais également des équipes médicales et paramédicales (espace medico -infirmier plus isolé, création salon de sortie,réfection peintures +sol...)

Au SAMU investissement dans le groupe de travail du futur logiciel commun de régulation SI-SAMU (Chef de Service membre du Bureau de Gouvernance de SI-SAMU à l'ASIP Santé)

Mise en place de collaborations ville -hôpital au travers des CPTS

Coordonnateur ambulancier présent au SAMU

Coopération avec l'Helismur 36 et dès janvier 2020 avec le nouvel Helismur 56 basé à Nevers

Service des Urgences :

38 063 passages par an

7 box circuit long

3 box circuit court (collaboration de 2 chirurgiens sur ce circuit en journée)

2 places SAUV avec échographe

1 MAO + 1 IAO

Jour : 1 MAO

2 seniors en circuit long + interne(s)/FFI/PAA.

1 Médecin de circuit court

SMUR 1 + SMUR 2 posté aux urgences

Nuit : 2 seniors en circuit long + 1 interne/FFI/PAA

SMUR 1 + SMUR 2 posté aux urgences en charge du circuit long et court

UHTCD :

13 lits + 4 USC

2 médecins de 8h30 à 18h30 7j/7j

SAMU - SMUR

Régulation : Plateforme commune SAMU-SDIS sur site hospitalier

1 régulateur hospitalier H24

1 régulateur libéral 15 bis (semaine 20h-00h, samedi 10h - 18h, dimanche et férié 09h - 13h)

3 ARM Jour - 2 ARM Nuit - 1 coordonnateur ambulancier libéral -

1 coordonnateur des demandes d'ambulances par l'hôpital

Partenariat avec SAUVLIFE

SMUR :

1 équipe SMUR PRIMAIRE H24

1 équipe SMUR SECONDAIRE H24

2 AR neuves + 1 AR de secours

1VL

1 couveuse pédiatrique

1 PSM adulte + 1 PSM pédiatrique

Matériel NRBC avec chaîne de décontamination

CESU :

2 demi-journées de temps médical

3 IDE

Formations proposées :

- AFGSU 1 et 2

- Formation aux S.S.E.

- P.S.C. 1 (s'adresse aux collégiens)

Le planning de formation s'adapte à la demande. Au moins 1 session de formation par semaine.

USMP (Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire) : Maison d'Arrêt du Bordiot

Places théoriques 90 hommes + 20 femmes + Places de semi-liberté

5 demi-journées par semaine de présence médicale

2 praticiens titulaires affectés à cette activité
1 IDE (7h-19h en semaine, 8h-12h week-end et férié)

Plateau technique :

2 Scanner (dont l'un plus particulièrement affecté à l'activité d'urgences - 2 IRM (avec astreinte thrombolyse)
Echographie
Radiologie conventionnelle : 1 salle dédiée urgences
Cardiologie interventionnelle - Rythmologie - USIC
Réanimation 12 places - plusieurs USC (41 lits)
Spécialités chirurgicales : ophtalmologie, viscérale, orthopédique, vasculaire et thoracique, ORL, urologie
Bloc opératoire central (9 salles), 1 salle ophtalmologie au CAC Chirurgie Ambulatoire de la Cataracte
Néphrologie et dialyse
Gynécologie et Obstétrique avec maternité (4 salles obstétriques 1 salle de césarienne)
Pédiatrie et Néonatalogie
Laboratoire d'Analyses Biologiques
Laboratoire d'Anatomopathologie

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE
Pôle de rattachement : NEPHROLOGIE REANIMATION URGENCES
Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr S. LARIBI, 02 47 47 81 09, s.laribi@chu-tours.fr
Composition de l'équipe médicale
Nombre de lits UHCD : 18
Nombre de places : 27
Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie
Autres : /.

19. Missions confiées

EN TRAVAIL POSTE

Alternance sur les différentes activités du service :

En travail de jour (y compris week-end et férié) :

- MAO,
- Senior urgentiste
- SMUR 1 ou 2
- Régulation (si praticien formé à cette mission)

En garde :

- Senior urgentiste
- SMUR 1 ou 2
- Régulation (si praticien formé à cette mission)
- MAO jour : week-end et férié

Et ponctuellement HTCD selon affinités

EN TRAVAIL NON POSTE

Le praticien dispose d'un temps de travail hebdomadaire de 3 H à cet effet, complété selon besoin en accord avec le Chef de Service et après signature d'un contrat individuel de travail.

Exemple de missions en TNP :

- Elaboration ou mise à jour de protocoles
- Participation aux réunions institutionnelles, réunion de service et pôle
- R.M.M.
- C.R.E.X.
- Enseignement Infirmier I.F.S.I.
- Présentation de dossiers ou d'un sujet aux R.M.C.C. (Rencontres Médico-Chirurgicales du Cher, Mensuelles)
- Participation aux exercices de préparation aux S.S.E.
- Formations de personnels paramédicaux et médicaux (internes)
- Formation personnelle intra ou extra-établissement (C.E.S.U. - N.R.B.C.E. - Congrès - DU - DIU etc...)
- E.P.P.

<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à des travaux de recherche - Publications
20. Les compétences à développer
Possibilité de devenir référent (SAUV, Polytraumatisés....). En fonction de l'orientation professionnelle souhaitée
21. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : deux gardes senior aux urgences une garde senior à la régulation une garde senior de SMUR 1 une astreinte opérationnelle de SMUR 2 - Au CHU de Tours : 2 gardes urgences 2 gardes régulation 2 gardes SMUR
22. Les valences (enseignement/ recherche)
Non applicable
23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<ul style="list-style-type: none"> - Régulation : logiciel SAMU SCRIPT - Service des Urgences : logiciel URQUAL interfacé avec CROSSWAY pour les prescriptions, CARESTREAM en radiologie, Protocoles d'établissement et médicaux sur intranet. Dictée numérique pour courrier de sortie.
24. Logement par l'établissement d'accueil
OUI
25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Nomination possible sur poste de praticien - prime d'engagement de carrière hospitalière (PECH) possible
26. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Conférences hospitalo-universitaires



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : MEDECINE D'URGENCE

29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le centre hospitalier Victor-Jousselin de Dreux est un établissement public de santé au service d'une population de 140 000 habitants. Situé au carrefour de trois régions (Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Normandie) et quatre départements (Eure-et-Loir, Yvelines, Eure et Seine-Maritime), et à 35 minutes de Chartres et 50 minutes de Paris (train direct de la gare Montparnasse), il est le premier employeur de l'agglomération avec plus de 2 000 professionnels dont 276 médecins.

Doté d'un plateau technique complet, le centre hospitalier de Dreux offre toute la gamme de diagnostic et de soins en médecine, chirurgie et obstétrique ainsi que les soins de suite et de longue durée.

Siège départemental du SAMU, du Cegidd, du centre AMP, il est aussi un établissement de référence pour de nombreuses spécialités et a ouvert le premier centre de simulation en santé d'Eure-et-Loir.

Le centre hospitalier comprend par ailleurs une unité de recherche clinique et accueille chaque année des internes de 3e cycle.

30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

31. Présentation du service de l'établissement d'accueil - SAU CH DREUX

Nom du service : Service urgences adulte

Pôle de rattachement : Hospitalisations non programmées comprenant Samu smur ; réanimation soins continus, médecine polyvalente

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr François DELEFOSSE ; mail fdeflosse@ch-dreux.fr; téléphone 0237515169

Composition de l'équipe médicale : 14 PH dont 7 temps partiel, 3 praticiens associés, internes de nombre variable en fonction des semestres

Nombre de lits : 11 lits d'HTCD

Nombre de places : 9 boîtes d'examen, 2 places en déchoquage, 2 salles de consultation circuit court

Plateau technique :

Service de radiologie avec scanner, IRM, radiologie interventionnelle garde H24, chirurgie viscérale et carcinologique, orthopédie, urologie, ORL, avec gardes H24

Réanimation soins continus, Soins intensifs en cardiologie et en neurologie avec gardes H 24,

<p>Maternité gynécologie avec garde H24 Pédiatrie avec un accueil des urgences H24 Autres : Médecine : 272 ,Chirurgie : 77 Gynéco-obstétrique : 43 Psychiatrie : 96 Moyen séjour : 116 Long séjour : 92 Hébergement : 179 Total : 875</p>
<p>32. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE Pôle de rattachement : NEPHROLOGIE REANIMATION URGENCES Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr S. LARIBI, 02 47 47 81 09 s.laribi@chu-tours.fr Composition de l'équipe médicale Nombre de lits UHCD : 18 Nombre de places : 27 Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie</p>
<p>33. Missions confiées</p> <p>Médecin d'accueil ; prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : Long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste inscrit à l'ordre</p>
<p>34. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans la prise en charge des patients venant aux urgences, quelle que soit la demande - Supervision et organisation de l'accueil - Organisation des flux, conduite en cas d'afflux de patients. - Prise en charge de patients en HTCD - Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.
<p>35. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>Au CH de Dreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activité est exclusivement celle du service d'urgence, Cf « missions confiées ». Pas de participation à la permanence des soins dans les autres services de l'hôpital. Gardes dans le service, conjointement avec un médecin urgentiste - Au CHU de Tours : 2 gardes urgences 2 gardes régulation 2 gardes SMUR
<p>36. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et enseignement en continu, au lit du patient. - Participation aux staffs quotidiens. - Tenue et actualisation des protocoles. - Possibilité de participation à la recherche clinique
<p>37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Au CH de Dreux : Les moyens sont ceux d'un service d'urgence avec ses différents secteurs : Accueil, déchoquage, circuit long = patients en brancards, circuit court = patients ambulatoires, salle de plâtre, sutures, appareil d'échographie, VNI ; Lien direct avec le service de radiologie et son plateau technique, la réanimation</p>
<p>38. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Mise à disposition logement à l'internat du CH de Dreux</p>
<p>39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé</p> <p>Postes de PH disponibles au SAU, possibilité de postes partagés avec le SAMU SMUR du CH de Dreux</p>

40. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

41. Prise en charge des frais de déplacement

Oui selon le barème réglementaire

42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Possibilité de participation à des protocoles régionaux, à des congrès régionaux



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : MEDECINE D'URGENCE

43. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

44. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

45. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : SAU Adulte

Pôle de rattachement : Métiers de l'urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Anne MALET, anne.malet@chr-orleans.fr, 02 38 22 97 73

Composition de l'équipe médicale : 19 PH, 7 PC, 6 assistants, 1 CCA mutualisé avec SAMU/SMUR

Nombre de lits : 20 lits porte

Nombre de places :

Plateau technique : SAUV 4 places - TDM - IRM

46. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE

Pôle de rattachement : NEPHROLOGIE REANIMATION URGENCES

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr S. LARIBI, 02 47 47 81 09, s.laribi@chu-tours.fr

Composition de l'équipe médicale

<p>Nombre de lits UHCD : 18 Nombre de places : 27 Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie</p>
<p>47. Missions confiées</p> <p>Prise en charge des urgences médico-chirurgicales dont urgence vitale Participation à l'activité des différents secteurs et lits porte</p>
<p>48. Les compétences à développer</p> <p>Acquisition d'une autonomie dans l'évaluation de l'urgence, la prescription des examens complémentaires et des traitements, décisions d'orientation.</p>
<p>49. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : au minimum, 2 séniors urgentistes 24h/24h dont un expérimenté (l'assistant partagé est systématiquement en porte avec un PH expérimenté du service) - Au CHU de Tours : <ul style="list-style-type: none"> 2 gardes urgences 2 gardes régulation 2 gardes SMUR
<p>50. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Proposition à participer à des travaux de recherche. Staffs</p>
<p>51. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Plateau technique conséquent. Stage de 3 jours au bloc pédiatrique. Stage de 3 jours en salle de naissance</p>
<p>52. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p>53. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Plusieurs postes vacants</p>
<p>54. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>55. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p>56. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>/.</p>